

NEUFCHÂTEAU

Une nouvelle maison de repos en 2018

Le « Préfleuri », une résidence intergénérationnelle pourrait voir le jour dès 2018. Un subside de 5 300 000 € est débloqué.

• Lydie PICARD

Construire une maison de repos sur le site de l'ancien marché couvert : cela fait des mois qu'ils planchent sur ce dossier. « Ils », ce sont l'échevin de l'Urbanisme, François Huberty, et la présidente du CPAS, Joëlle Devalet. En compagnie du bourgmestre Dimitry Fourny et de la ministre Éliane Tillieux, ils ont invité la presse vendredi après-midi pour présenter la résidence « Préfleuri ».

La maison de repos actuelle, « Le Clos des Seigneurs » dépendant du CPAS, ne répondra bientôt plus aux normes. La liste d'attente actuelle est longue, très longue. On parle de 140 inscriptions. « Et chaque semaine, nous devons faire face à des situations d'urgence », ajoute la présidente du CPAS. En 2012, la Commune a reçu des lits supplémentaires. Impossible de pousser les murs, rue Cheravoie. « Nous avons donc décidé de construire un nouveau bâtiment », explique le bourgmestre Dimitry Fourny. Le site de l'ancien marché couvert est la solution idéale. Proche du centre et des grands axes routiers, il est suffisamment reculé que pour apporter calme

et tranquillité aux futurs résidents.

Un projet de 9 millions d'euros

La nouvelle législature avait fait de ce projet un argument de vote lors de sa campagne électorale. Fraîchement installés, le Collège et le CPAS ont donc pris ce dossier à bras-le-corps. En février, le Gouvernement wallon marque son accord de principe pour l'avant-projet. Et, oh surprise, dès le mois de mai, un subside est débloqué. Et quel subside ! 5 300 000 €. Le coût du projet est lui estimé à environ 9 millions d'euros. La Commune de Neufchâteau va donc devoir déboursier près de 4 millions d'euros. Comment ? Via des emprunts pro-

ductifs contractés par le CPAS. « La dette sera externalisée », précise Dimitry Fourny. L'amortissement est prévu sur 33 ans.

Le nombre de lits presque doublé

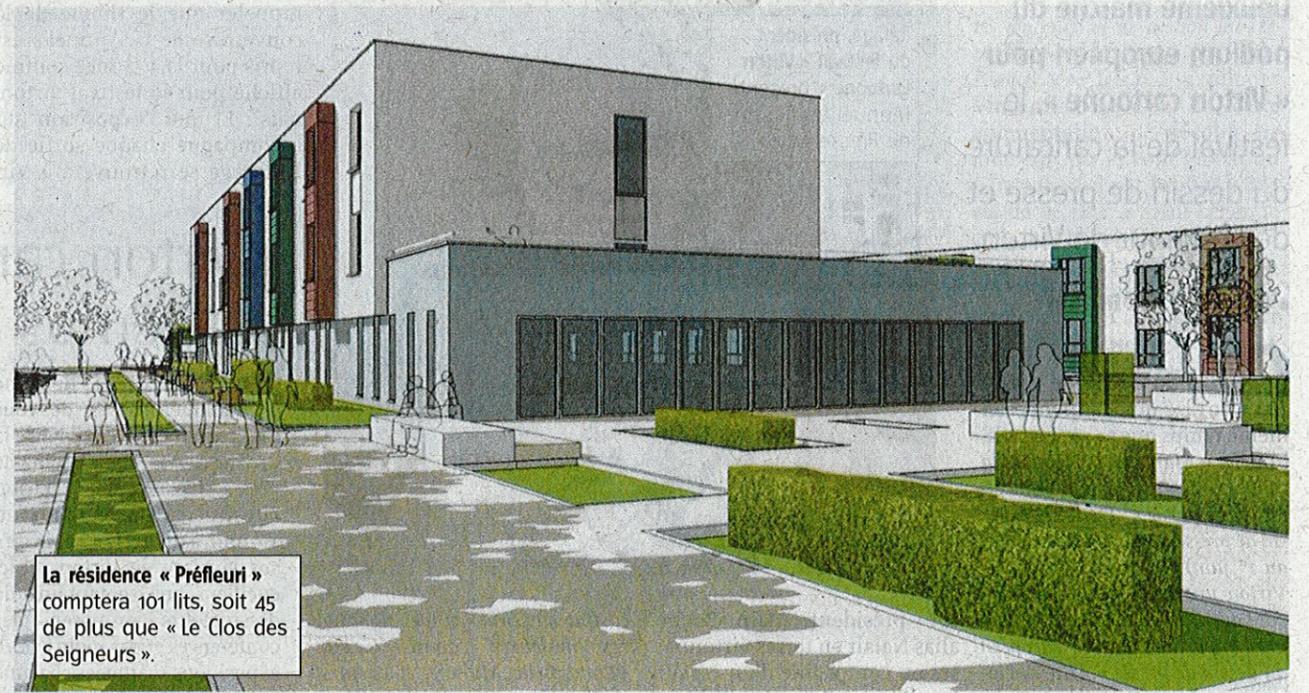
La résidence « Préfleuri » comptera 101 lits, soit 45 de plus que « Le Clos des Seigneurs ». Originalité du projet : il se veut intergénérationnel. Une crèche de 48 places sera intégrée à la résidence. Celle-ci disposera également d'un restaurant communautaire ouvert à tous, d'une aile pour les soins palliatifs (5 lits), d'une aile pour les personnes désorientées et d'un centre de jour de 15 places. « Ce qu'on conçoit pour des enfants avec une crèche, on ne le

conçoit pas encore naturellement pour les aînés, commente la ministre Éliane Tillieux. Et pourtant, un centre de jour permet de garder les liens forts avec la famille. C'est une solution intermédiaire entre la maison de repos et rester chez soi. »

Il est également prévu que le lavoir communal situé à Longlier déménage sur le site. « Sur la partie basse, on pour-

rait accueillir des Résidences-Services, ajoute l'échevin de l'Urbanisme François Huberty. C'est un projet en cours de réflexion. »

Le début des travaux ? « On peut espérer pour 2016 », répond Dimitry Fourny, qui voudrait voir les premiers résidents installés en fin de législature, c'est-à-dire, pour 2018. ■



La résidence « Préfleuri » comptera 101 lits, soit 45 de plus que « Le Clos des Seigneurs ».

En classes vertes

Que deviendra le Clos des Seigneurs, l'actuelle maison de repos du CPAS chestrois ? « Il sera converti en classes vertes, répond le bourgmestre Dimitry Fourny. On pourra y maintenir un internat, avec

les chambres actuelles. Les espaces communs serviront de classe et de réfectoire. Cela ne demandera pas un gros investissement et permettra une réaffectation rapide du bâtiment. »

ILS ONT TOUT CE QUI Pousse

JARDINERIE CORETTES

www.s-corettes.be